Nouvelle Gare Saint-Sever : le gouvernement répond favorablement au courrier adressé au Chef de l'État

Une nouvelle étape a été franchie pour l'installation de la nouvelle gare de Saint-Sever, à Rouen, réalisation indispensable pour le développement de la Ligne Nouvelle Paris-Normandie. Le 13 février, le gouvernement a répondu favorablement au courrier adressé à Emmanuel Macron le 27 décembre dernier demandant d'accélérer et de clarifier le calendrier de ce projet « majeur pour le territoire ».

Le gouvernement confirme « la réalisation intégrale à terme du projet Ligne Nouvelle Paris-Normandie »
Appelant à un « signal fort de l'Etat », la lettre adressée soulignait le caractère stratégique de la nouvelle gare de Rouen pour la réalisation de la LNPN, projet structurant pour la métropole rouennaise, l'axe Seine, et plus largement pour toute la Normandie. Dans un courrier en date du 13 février, ainsi que dans une « décision ministérielle portant sur le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie », Jean-Baptiste Djebbari, secrétaire d'État chargé des Transports, confirme que le projet Ligne Nouvelle Paris-Normandie sera intégralement réalisé « dans le cadre d'une mise en œuvre progressive des différentes phases selon les priorités proposées en 2018 par le Comité d'orientation des infrastructures » incluant la réalisation de la nouvelle Gare de Rouen. Il affirme que « cette décision marque un jalon important de la LNPN, lui redonnant un nouvel élan ».

Le calendrier de réalisation des études pour la nouvelle gare Saint-Sever accéléré
Jean-Baptiste Djebbari précise avoir demandé à SNCF Réseau d'accélérer les études préalables au projet d'une nouvelle gare à Saint-Sever, « selon le même calendrier que la section ferroviaire Mantes-Paris », ce qui correspond précisément à la demande formulée. Ces études seront lancées en 2020 pour un montant de 23,8 M€, dont 11,9 M€ de l'Etat. Elles constituent une étape préalable indispensable à l'élaboration du dossier d'enquête d'utilité publique en vue de la réalisation du projet. Ce dernier aboutira en 2024. Le ministre précise que ces études devront permette de préciser le « dimensionnement de la nouvelle gare en recherchant une optimisation de son fonctionnement avec la Gare Rouen Rive Droite et en respectant les objectifs de desserte sur chacune des branches de l'étoile ferroviaire rouennaise ».

Yvon Robert, Président de la Métropole, Maire de Rouen, se félicite de cette décision importante, qui a également été confirmée lors du récent Comité de Pilotage sur la Ligne Nouvelle Paris-Normandie et sera bien entendu attentif à la mise en œuvre effective de cet engagement.